

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2013**

**N°1 :**

**OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 novembre 2013**

**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

**Etat**

- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Franche-Comté
- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil régional de Franche-Comté**

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville de Besançon**

- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

**Ville d'Arc et Senans**

- M. Jacques MAURICE, Maire

**Electricité de France**

- M. Jean-Christophe DURAND

**Personnalités qualifiées**

- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

**Représentants du personnel**

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
  
- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

- M. Antoine BREHARD a donné un pouvoir non nominatif
- M. Jacques BREUIL a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Jean-Pierre GURTNER a donné un pouvoir non nominatif
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. Francesco SCANDELLA a donné pouvoir à Mme Nathalie DURAND-BRETON

**Absents excusés :**

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire
- M. Patrick RONOT, Conseiller général du Doubs

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Après approbation, il devra être signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans de procéder à l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 novembre 2013 tel qu'annexé au rapport.

Il est également demandé au Président et au Secrétaire de séance de le signer.

**Vote à main levée**

Membres : 18

Pour : 18

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**APRES AVOIR VOTE**

**ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 novembre 2013.**

Le Président

Claude JEANNEROT

**EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans**  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 13.02.14  
Et de la publication le : 13.02.14

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 13 FEV. 2014